

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Linguistique du français moderne 1 : Méthodes d'analyse en linguistique française

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Pilier principal B A - langue et littérature françaises	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Pilier secondaire B A - langue et littérature françaises	Cours: 2 ph	cont. continu	5
Polyvalence HEP - langue et littérature françaises	Cours: 2 ph	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

Professeur Nom et prénom : Rossari, Corinne (PO) et ses collaborateurs
Bureau : ruelle Vaucher 22
Téléphone professionnel : 032 718 17 55
Heures de disponibilité : sur rendez-vous
Adresse électronique pour le courriel : corinne.rossari@unine.ch

Objectifs:

Le cours a pour but de se familiariser avec les notions de base des principaux domaines de la linguistique française – la phonologie, la morphologie, la syntaxe, la sémantique, la pragmatique et l'organisation du discours.

Contenu:

Nous aborderons l'étude des unités les plus petites pour arriver à celle des unités les plus complexes. Nous commencerons par la formation et la signification des mots, puis nous passerons à l'analyse de la formation et la signification des phrases, et enfin nous entamerons l'étude de la construction et du sens des discours.

Forme de l'évaluation:

Exposé en cours d'année ou contrôle écrit en fin d'année fondé sur les connaissances suivantes:

- Connaître le système phonologique du français.
- Connaître les principes de base de la formation des mots.
- Se faire une représentation des rapports entre le sens des mots et la référence.
- Savoir décrire la syntaxe d'une phrase simple ou complexe.
- Être en mesure de décrire certaines propriétés sémantiques d'un énoncé (cf. différence entre contenu posé et contenu présupposé ; implication sémantique vs. implication pragmatique ; attitude vs. contenu).
- Être en mesure de décrire certaines propriétés pragmatiques d'un énoncé (cf. différence entre phrase, énoncé, acte d'énonciation ; entre sujet parlant, locuteur énonciateur ; entre verbe performatif, acte illocutoire, visée perlocutoire).
- Être capable de décrire les principes communicatifs de base d'un discours (principe de pertinence, principe de coopération, implicatures).